

UFR des sciences médicales

DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE
DERMATOLOGIE CHIRURGICALE ONCOLOGIQUE

(SOUS L'EGIDE DE LA SOCIETE FRANCAISE DE DERMATOLOGIE)
Par décision de leurs Conseils des Unités de Formation et de Recherche et Conseils d'Administration, les Universités dont les noms suivent s'associent, pour créer, à compter de l'année universitaire 2000-2001, un Diplôme Interuniversitaire de Dermatologie Chirurgicale.
A compter de l'année universitaire 2018-2019, l'intitulé change pour devenir « Diplôme Interuniversitaire de Dermatologie Chirurgicale Oncologique ».

1 - Objectifs de la formation

Apporter une formation complémentaire aux dermatologistes désirant se perfectionner dans le domaine de la dermatologie chirurgicale, où il existe des besoins importants, notamment en cancérologie cutanée et des progrès considérables, en particulier dans les applications des lasers chirurgicaux.

Un enseignement dans ce domaine est réalisé en France soit de façon diplômante dans certains DU ou non diplômante par des groupements de dermatologues libéraux, associés ou non à des Universitaires.

Sous l'impulsion de la Société Française de Dermatologie et du Collège des Enseignants, l'idée de remplacer ces enseignements dispersés par un Diplôme Interuniversitaire de Dermatologie Chirurgicale est apparue et a pu se concrétiser, avec la participation d'Universitaires s'intéressant à la partie chirurgicale de notre discipline et l'ayant développée dans leur Service, de Dermatologues libéraux ayant une pratique importante de la Dermatologie Chirurgicale et de chirurgiens plasticiens.

2 - Responsables

Bordeaux
Responsable :
Professeur Marie BEYLOT-BARRY
Hôpital Saint-André
Service Dermatologie
33076 BORDEAUX
05 57 82 25 00
marie.beylot-barry@chu-bordeaux.fr

Coresponsables :
Docteur Jean-Marie AMICI
Docteur Olivier COGREL
Hôpital Saint-André
Service dermatologie
05 56 79 49 63
jmamici@gmail.com
olivier.cogrel@chu-bordeaux.fr

***Lyon I* Claude Bernard**
- UFR Lyon Nord
- UFR Grange-Blanche
Docteur Axel VILLANI
Docteur Emilie DUCROUX

Paris Université Versailles Saint Quentin
- Paris V - UFR Paris Ouest
- Paris VII - Denis Diderot
- Paris V - Descartes
Professeur Elisa FUNCK-BRENTANO

Brest
Professeur Laurent MISERY

Montpellier I
Docteur Véronique BLATIERE

Nancy
Professeur Anne-Claire BURZTEJN

Rouen
Professeur Pascal JOLY

Aix-Marseille
Professeur Marie Aleth RICHARD

Coordonnateur national : **Professeur Elisa FUNCK-BRENTANO (Paris)**
Le coordonnateur est nommé pour 2 ans.
Son mandat est éventuellement renouvelable une fois.

3 - Organisation de la formation :

- ***3-1 Capacité d'accueil :***

 Le nombre maximum d'étudiants est fixé à **42**.

 A l'issue d'une procédure d'information, puis de sélection des candidatures, chaque coordonnateur sélectionnera les candidats retenus pour son Université. Le nombre d'inscrits pourrait être modifié pour les années universitaires suivantes sur proposition du Comité de Coordination et soumis à l'approbation des Universités participantes.

- ***3-2 Durée de la formation :***

 La durée est de 1 an et a lieu tous les ans.

- ***3-3 Enseignement théorique et pratique :***

 Le volume horaire global est de **150 heures** (50 heures d'enseignement théorique, 40 heures de travaux pratiques, 60 heures de stages pratiques).

 L'enseignement théorique comporte :
 4 séminaires de 2 à 3 jours à Paris, Bordeaux et Marseille.
 Cet enseignement théorique auquel participent les enseignants des Universités co-contractantes est centralisé à Paris, Bordeaux et Marseille.
 La participation à l'ensemble des séances est obligatoire.

 40 heures de travaux pratiques, réparties en 6 séances, sur sujets anatomiques seront effectuées au Centre des Dons des Corps de la Timone à Marseille et 2 TP sur des pieds de porc à Paris. Les travaux pratiques font l'objet d'une évaluation continue avec une fiche de présence associée.

- ***3-4 Stages* :***

 Les stages hospitaliers ou auprès des Maîtres de Stages Libéraux en clinique ou à leur cabinet, agréés par chaque coordonnateur régional pour sa région sont effectués dans la région universitaire de rattachement prioritairement ou dans avec des opérateurs agréés par les autres coordonnateurs du DIU.

 15 demi-journées de bloc opératoire dans des services ou cabinets agréés par chaque coordonnateur régional pour sa région (12 demi-journées pourront être acceptées au cas par cas sur justification de régions sous-dotées).

 Il est demandé que 3 stages au moins se déroulent chez le coordonnateur responsable régional et que 5 stages au maximum se déroulent chez le même opérateur.

 Le consentement écrit des patients est toujours demandé lors du stage pratique en cas de gestes réalisés par l'étudiant.

 Les stages font l'objet d'une évaluation continue avec une fiche de présence associée.

 **les stages donnent lieu à convention*.

4 - Conditions d'inscriptions

Peuvent être admis à s'inscrire :

En priorité :

- Les dermatologues libéraux titulaires du DES de Dermatologie,
- Les dermatologues hospitaliers,
- Les dermatologues non installés ayant validé leur DES.

S'il reste des places disponibles :

Les dermatologues qualifiés titulaires d'un diplôme obtenu dans un des Etats membres de la C.E.E.

D'autres candidatures non dermatologues mais ayant une activité de chirurgie des cancers cutanés pourront être examinées, par la commission pédagogique formée par l'ensemble des coordonnateurs, sous réserve de leur recevabilité administrative.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

En formation initiale : 1 900€ / an
En formation continue : 2 500€ /an

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

Une convention devra être signée entre le service de la Formation Continue de l'Université et l'organisme payeur (inscription au titre de la formation continue).
Les droits d'inscription perçus ont vocation à financer l'organisation des enseignements et des travaux pratiques.

6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- ***6-1 : Nombre de sessions :***

 Il est organisé 2 sessions d'examen. (1 session d'examen et 1 session de rattrapage en cas d'échec).

- ***6-2 : Nature des épreuves :***

 Elles consistent en 2 examens :
 - Un examen de travaux pratiques, un échec à cette épreuve est éliminatoire,
 - Un examen écrit de 2 heures, portant sur les notions théoriques et sur des situations cliniques noté sur 20.

 Les épreuves ont lieu simultanément dans les universités participant au DIU fin juin début juillet. Le jury est constitué par les Coordonnateurs Universitaires et est présidé par le Coordonnateur National.

- ***6-3 : Validation :***

 Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu la note d'au moins 10/20 et ayant validé l'épreuve pratique.

- ***6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :***

 Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :
- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

Conseil UFR II du 01/03/2000
Conseil d'Administration du 18/04/2000

Modification :

Modifications :

Conseil d'Administration du 17/05/2002
Conseil UFR 2 du 24/05/2002
Conseil UFR 2 du 15/04/2003
Conseil d'Administration du 20/05/2003
Conseil UFR 2 du 21/04/2005
Conseil UFR 3 du 15/06/2005
Conseil d'Administration du 07/07/2005

Conseil UFR 3 du 17/04/2008
Conseil d'Administration du 29/05/2008
Conseil UFR 3 du 15/04/2009
C.E.V.U. du 26/05/2009

Conseil UFR Sciences Médicales du 16/04/2010
C.E.V.U. du 26/05/2010
Conseil UFR Sciences Médicales du 16/04/2012
C.E.V.U. du 13/12/2012
Conseil UFR Sciences Médicales du 11/05/2015
Conseil du Collège Sciences de la santé du 11/06/2015

Changement d'intitulé et modifications :

Conseil UFR Sciences Médicales du 13/06/2018
Conseil du Collège Sciences de la santé du 11/07/2018

Modifications :

Conseil UFR Sciences Médicales du 14/09/2020
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/09/2020
(Version 11)

Modifications :

Conseil UFR Sciences Médicales du 11/12/2023
Conseil du Collège Sciences de la santé du 13/02/2024
(Version 12)

Modifications (tarifs) :

Conseil UFR Sciences Médicales du 10/03/2025
Conseil du Collège Sciences de la santé du 12/03/2025
(Version 13)

DIU de Dermatologie Chirurgicale 2024-2025
POGRAMME

1er séminaire : PARIS : MAISON de la DERMATOLOGIE
10 Cité Malesherbes Paris 75009
lundi 07 OCTOBRE 2024, mardi 08 OCTOBRE et mercredi 09 OCTOBRE 2024 à Paris
Responsables : Véronique BLATIERE Montpellier, Alexandre OSTOJIC Créteil, UVSQ
-1er jour LUNDI 07 OCTOBRE
MATIN : cours : 09h à 13h
9h00 : Accueil présentation du DIU : Pr Elisa FUNCK-BRENTANO
09h30 : Dermatologie chirurgicale en cabinet : Matériel nécessaire, hémostase, les sutures, Asepsie, Stérilisation : Dr Romain Prud'homme
10h00 : Exérèse Fusiforme : Dr Franck Delessale
11h00 Anatomie de la région cervico-faciale : Dr Dominique Egasse
APRES MIDI : 1er TP sur pieds de porc : 14h à 16h45
Cours 17h à 18h : Greffes cutanées et chondro-cutanées (peau totale et composées) Dr Véronique Blatière
-2eme Jour MARDI 08 OCTOBRE
MATIN : cours 09h à 12h30
9h00 Greffes cutanées greffes seau totale et greffes composées Dr V. Blattière
10h15 Lambeaux (principes généraux) : Dr Jacques Legroux
11h30 CCAM : Les bases et principales recommandations Dr Blatière et Dr Charvier (CNAM Paris)
APRES MIDI : 2ème TP sur pieds de porc : 14h à16h30
Cours 16h30 à 18h : Pansements post-opératoires : Dr Romain Samaran/ Dr Florence Corgibet
(Cas Cliniques)
-3eme Jour : MERCREDI 09 OCTOBRE
MATIN : cours 09h à 12h30
9h00 Anesthésie en chirurgie dermatologique : Dr Véronique Blatière et Dr Sleth (Montpellier)
11h15 correction des excès tissulaires après une exérèse (Dr Marouschka Lacombe)
APRES MIDI : cours 14h à 17h chirurgie topographique
14 h00 OGE masculin : Dr Jean-Noel Dauendorffer
15h00 Front et tempes : Dr Marie-Laurence Dordain-Bigot
16h00 Paupières : Dr Alexandre Ostojic
2eme séminaire : PARIS : MAISON de la DERMATOLOGIE
10 Cité Malesherbes Paris 75009
Lundi 20 JANVIER 2024 , Mardi 21 JANVIER , Mercredi 22 JANVIER 2025
1er jour : LUNDI 20 Janvier Responsable : Pr Elisa FUNCK-BRENTANO Paris (9H00 à 17h)
Dermatologie chirurgicale à but carcinologique :
Mélanome, Merkel, DFSP
Recommandations CBC/CE
Cryochirurgie
Technique de Mohs et slow-Mohs,
Cas cliniques chirurgicaux (le point de vue du chirurgien plasticien)
Technique d'exérèse des naevus
2ème jour : MARDI 21 Janvier Responsable : Pr Axel VILLANI, Lyon (9H00 à 17h)
Chirurgie topographique : Appareil unguéal
Risques de la chirurgie cutanée : CRO, responsabilité médico-légale.
Dermatologie chirurgicale du patient cardiaque
3ème Jour : MERCREDI 22 Janvier Responsable : Dr Dominique EGASSE (9H00 à 17h)
Chirurgie topographique :
Cuir chevelu : Chirurgie tumorale, greffe de cheveux : Dr Jack Smadja
OGE féminin : Dr Sophie Berville

Chirurgie des membres et optimisation des cicatrices : Dr Eric Wetterwald
Chirurgie des tumeurs bénignes : Dr Eric Wetterwald
Cas cliniques chirurgicaux : Dr Dominique Egasse
3eme Séminaire : MARSEILLE, Université de la Timone,
Centre du Don des Corps, Bd Jean Moulin, 13005.
MARDI 4 FEVRIER 2025, MERCREDI 5 février 2025
Responsables : Pr Marie-Aleth RICHARD, Dr Marie-Dominique PIERCECCHI, Dr Alexandre OSTOJIC
1er Jour : Mardi 4 Février 3ème TP sur sujets anatomiques (08h45 à 17h)
2ème Jour : Mercredi 5 février Cas cliniques (1h), puis 4ème TP sur sujets anatomiques (08h45 à 16h30)
4eme Séminaire : BORDEAUX
Cours : Université de Bordeaux
Matinée opératoire : Service de Dermatologie Hôpital Saint André
Jeudi 27 FEVRIER 2025, VENDREDI 28 FEVRIER 2025
Responsables : Pr Marie BEYLOT-BARRY et Dr Jean Michel AMICI
1er jour : JEUDI 27 février 2025 (9h-16h30)
Accueil-Introduction
Mouvements tissulaires ; de l'exérèse fusiforme aux transpositions
Hémostase
Prophylaxie infectieuse : quelles recommandations ?
Greffes de peau mince : techniques et applications
Analyse et applications topographiques
La joue
Le nez : Auvent, Pointe, Aile narinaire
Lèvres et menton
Oreille
Maladie de Verneuil : quelle prise en charge chirurgicale par le Dermatologue ?
2ème jour : VENDREDI 28 FEVRIER 2025 (8h30-16h30)
8h30-12h : Matinée opératoire dans le service de Dermatologie, hôpital Saint-André
14h-16h30 cours université de Bordeaux
Session cicatrices et chéloïdes
Prévenir et traiter
Comment réviser chirurgicalement vos cicatrices ?
Cryochirurgie et chéloides
Impératifs, contraintes et limites en cancérologie cutanée : quelles solutions et comment ?
Réflexions et contextes autour de la chirurgie dermatologique
Comment faire un contrôle des marges en chirurgie oncologique ?
5ème Séminaire + Examen Pratique : MARSEILLE Université de la Timone
Centre du Don des Corps, Bd Jean Moulin, 13005.
MERCREDI 14 MAI, JEUDI 15 MAI, VENDREDI 16 MAI 2025
Responsables : Pr Marie-Aleth RICHARD, Dr Marie-Dominique PIERCECCHI et Dr Alexandre OSTOJIC
1er jour : MARDI 20 Mai 5ème TP sur sujets anatomiques +Cas cliniques (08h45h à 17h)
2ème jour : MERCREDI 21 mai 6ème TP sur sujets anatomiques. REVISIONS (08h45h à 17h)
- 3ème Jour Examen pratique : VENDREDI 16 MAI 2025 de 9H00 à 17H00
- en 4 sessions de 1h30 (examinateurs : Dominique Egasse, Franck Delesalle, Marie-Laurence Dordain-Bigot, Arnaud Ly, Alexandre Ostojic, Eric Wetterwald.
Examen théorique : LUNDI 16 JUIN 2025 de 14 heures à 16 heures
- se déroule dans chaque ville Universitaire co-organisatrice
- obtenir l'adresse et le numéro de salle auprès de chaque coordonnateur régional :
EXAMEN ECRIT SOUS FORME DE 4 CAS CLINIQUES
Rattrapage Septembre (éventuel) : le (pour l'examen théorique exclusivement)
Un échec à l'examen pratique de mai est éliminatoire